

L'Aronde est un bien commun, au service du bien commun.

Nous, « membres habitant-e-s » de l'Aronde* expliquons ici pourquoi ce « lieu collectif de vie et d'activités en permaculture », basé à Languédias, est un « Commun » relevant de l'intérêt général.

Pour ce faire, nous répondons à quelques questions simples que parfois on n'ose pas nous poser. Ces questions sont souvent en fait à moitié des affirmations : elles correspondent à des croyances courantes dont il n'est pas facile de se défaire – y compris même parfois pour nous !

> *L'Aronde, un bien commun ? C'est quand même une propriété privée !*

Presque deux hectares de terrain en bordure de bourg, et tout ce qui est en train de s'édifier dessus, sont déjà la propriété inaliénable d'une Société Coopérative. Nous en sommes tou-te-s membres (« personnes physiques »), en même temps qu'une association loi 1901 (« personne morale »), qui détient symboliquement la moitié des actions. Tout le monde peut adhérer à cette asso, à condition de souscrire à son éthique et de respecter ses valeurs. Bien sûr, nous en sommes membres nous aussi.

L'Aronde est ainsi ce qu'on appelle aujourd'hui un « tiers-lieu » : ni privé, ni public. Cette propriété collective ne bénéficie aux individu-e-s que dans une certaine mesure. Les perspectives communes de l'Aronde dépassent largement la somme de nos intérêts particuliers, les conditionnent et les régulent. Ça nous demande un important effort, et un engagement au service de ce commun !

Concrètement, nous sommes tou-te-s locataires d'une coopérative, ainsi que l'association – et indirectement tou-te-s ses (autres) membres. Avec l'aide de cette asso, nous travaillons et finançons la construction d'un lieu qui réponde à nos besoins... mais aussi à de nombreux autres, à l'échelle locale et au-delà (accueils, vie culturelle, ressources, transmission, convivialité, etc.)

La vision écologique et sociale-là est donc très différente des standards de la propriété privée, comme de la gestion publique.

> *Oui mais quand même, c'est un investissement pour vous...*

Nous avons investi sous forme de capital 200€ chacun-e. Le reste du financement vient pour l'heure du don et de ce que certain-e-s d'entre nous « prêtent » à la coopérative... sans intérêts, et sans aucune garantie de les récupérer un jour ! À terme, les (humbles) loyers pourront rembourser petit à petit ces prêts (à 0%), mais ça n'est certes pas pour tout de suite (et à terme au-delà, les colataires n'auront plus à assurer que les charges et les améliorations du lieu dont iels décideront ensemble avec les autres personnes concernées).

Aucun-e d'entre nous ne bénéficie donc du moindre patrimoine en investissant du temps, de l'huile de coude et de l'argent dans l'Aronde. Nous ne léguons à nos enfants que des reconnaissances de dettes optionnelles et de beaux idéaux. Si nous décidons de partir, nous laissons à peu près tout derrière nous, pour les personnes qui prendront la suite.

Ainsi nous investissons pour le pays où nous sommes et pour les générations futures, en même temps que pour nous.

> *Ah quand même, c'est bien pour vous d'abord, c'est vous qui allez vivre là en premier !*

Nous voulons bien sûr jouir de ce que nous sommes en train de construire, quand même ! Et nous le partageons déjà avec les autres personnes que nous accueillons sur le chantier (voyageur-euse-s, ami-e-s, réseau de réfugié-e-s, stagiaires, IME locale...)

En perspective, nous le partagerons bien davantage encore, nous ne manquons pas de projets ! Mais il nous faut déjà construire les premiers bâtiments associatifs (aucun-e de nous n'y habitera) – et c'est une affaire !

« Tout change tout le temps » : ainsi les premier-e-s maraîcher-e-s de l'Aronde sont parti-e-s, et l'énergie qu'ils ont mise pour faire pousser ce beau champ de légumes nous est à présent transmise. L'Aronde hérite aussi des contributions des autres personnes qui ont monté le projet par le passé.

De même que dans un écosystème naturel, ce dont nous bénéficions aujourd'hui bénéficie aussi à la communauté présente et future : l'altruisme et l'égoïsme ne sont plus ni opposés ni séparés... en principe ! Bien sûr en réalité, c'est moins évident à construire, mais nous y consacrons aussi du temps et de l'énergie.

> *Où est l'entourloupe alors ? Tiens, vous vendez des trucs, alors en fait c'est lucratif !?*

En tant qu'association et coopérative, nous avons aussi des frais à couvrir et des investissements à assurer : ainsi même en étant 100 % bénévoles, il nous faut financer tout cela. Si nous parvenons à générer suffisamment de bénéfice pour octroyer de modestes rémunérations (ce qui n'est pas encore le cas), nous ne relèverons pas du domaine lucratif, car il n'y aura aucun profit, seulement un outil de travail coopératif.

Certaines activités des membres de l'Aronde sur le lieu et alentour (maraîchage, apiculture, artisanat, stages & ateliers...) peuvent être amenées parfois à générer un bénéfice autonome, qui ne passe ni par l'asso ni par la coop'. Nous veillons alors à ce que ces activités soient compatibles avec notre éthique, et soient pareillement non-lucratives. Ça nous semble légitime qu'un salaire récompense le travail (qu'il soit ouvrage ou labeur). La justesse de cette rémunération du travail dépend de beaucoup de choses, idéalement il devrait n'être ni dérisoire ni démesuré. Idéalement il devrait sans doute même être tout à fait détaché du travail, et fondé seulement sur les besoins – mais cela, c'est encore une utopie.

Le monde dans lequel nous sommes né-e-s fonctionne avec certaines normes dans lesquelles nous ne nous reconnaissons pas toujours – comme nombre d'autres ! Alors nous cherchons à en vivre de nouvelles, comme nous pouvons, avec humilité. Nous sommes tou-te-s prêt-e-s à échanger sur ces questions cruciales, avec transparence lorsqu'on vient à nous avec confiance, attention et curiosité.

> *Hmmm, mais qui décide alors dans cette coopérative où on partage tout là ? Ya un guru !?*

Nous sommes particulièrement attentif-ve-s aux questions de pouvoir et aux rapports de domination. Nous partageons, sur notre site internet, la façon dont notre collectif s'organise pour prendre ses décisions et avancer dans ses opérations, en veillant à ne pas discriminer les voix minoritaires, en cherchant à écouter aussi les besoins les moins manifestes – ceux des enfants ou des êtres sauvages alentours, par exemple.

Nous ne prétendons pas être toujours impeccables, mais nous sommes en chemin ! Si vous vous engagez avec nous, en donnant de l'argent, en venant donner un coup de main, en rejoignant l'association, vous pourrez vous impliquer vous aussi dans la marche, comme ça vous semble bon.

*Anne, Jacques, Julien, Guillaume, Marie, Amans & Virginie

À noter que nous sommes pour l'heure seulement de futur-e-s habitant-e-s potentiel-le-s. Les autres membres de l'asso sont soit « membres actif-ve-s », soit seulement « membres bienfaitrice-s ». Ce texte est validé aussi par la co-présidence de l'association : Sarah, Didier, Bruno.

Merci !